



SOMMAIRE

☞ INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

- Site internet www.landehen.fr
- Etat Civil
- Permanences des élus
- Recensement Citoyen Obligatoire
- La Cité des Métiers agenda mars
- Ecole Saint-Joseph : Portes ouvertes
Restaurant Scolaire : Retour sur... - Portes
Ouvertes – Menus de mars
- Aide à l'accession sociale à la propriété
- En Bref : SACPA – GRETA-CFA – Les
Compagnons du Devoir

☞ INFORMATIONS MUNICIPALES

- Commercialisation de la Fibre
- Application City All
- Prévente du Livre Landéhen de la Résistance à
la Victoire
- La cabine à livres
- Relevé radar pédagogique

☞ INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

- A la une : Mission argent de poche
- Infos pratiques :
 - Un nouveau portail pour les familles
 - Des stages de natation à la Piscine
 - Célébrer la culture bretonne
 - Pass Commerce Artisanat
 - Y'a pas d'âge pour apprendre
 - Il va y avoir du sport

- Rentrée 2025 Transport scolaire
- Avec ou sans sac
- Les déchets de jardin
- Accompagnement dans la création de haies
bocagères
- L'info environnement
- Agenda

☞ CYBERBIBLIOTHEQUE

- Café lectures le 08/03
- RDV des Bout'choux le 20/03
- Ateliers enfants les 12, 19 et 26/03
- Fermeture du 20/02 au 08/03

☞ INFORMATIONS ASSOCIATIVES

- Basket Ball : Matches de mars
- Club des Aînés : Activités de mars
- Landéhen Endurance Club : Course nature le
26/04

ANNONCES - COMMUNIQUES

Prochaine gazette : date limite dépôt des
articles en mairie : le 10 mars 2025

Mairie - Tel 02.96.30.03.21 - Mail: mairiedelandehen@wanadoo.fr

Site : www.landehen.fr

Ouverture public : lundi au vendredi : 8 h 30 – 12 h 15. Samedi : 9 h – 12 h

Bibliothèque de L@ndéhen : 02.96.30.31.66

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Site internet www.landehen.fr

**CONSULTER LA GAZETTE AVANT DE LA RECEVOIR DANS SA BOITE AUX
LETTRES C'EST POSSIBLE !!!**

EN UN CLIC

**Retrouvez toutes les informations de votre gazette en ligne
sur www.landehen.fr
entre le 15 et le 20 de chaque mois.**



ETAT CIVIL

Naissance :

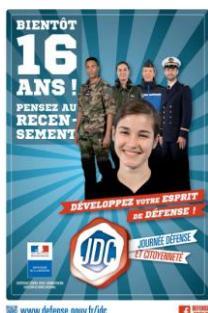
- le 31 janvier 2025 de *Ethan GILLET*, domicilié 5 La Forge Sevestre

PERMANENCES DES ELUS

Permanence sur rendez-vous le vendredi à partir de 18h30, à la Mairie.
Prise des rendez-vous avant 12h le vendredi.

En cas d'urgence, Madame Le Maire peut être jointe au 06 43 18 56 20

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE



Les jeunes garçons et filles qui atteignent l'âge de 16 ans, doivent effectuer leur recensement militaire à la mairie, **à compter de leur 16^{ème} anniversaire et en tout état de cause avant la fin du 3^{ème} mois suivant.**

Ainsi, tous les jeunes, garçons et filles qui ont eu 16 ans au cours du mois de décembre 2024, doivent obligatoirement avoir effectué leur recensement avant la fin du mois de mars. Sont également invités à se faire recenser les jeunes atteignant 16 ans en janvier, février et mars 2025.

Pourquoi se faire recenser : Obligatoire pour tous les jeunes Français de 16 ans. De 16 à 25 ans, l'attestation de recensement est **obligatoire** pour se présenter à tous les examens et concours publics (permis de conduire, CAP, BEP, baccalauréat, etc.). Le **recensement** permet d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales à 18 ans.

LA CITE DES MÉTIERS

Consulter l'agenda sur le site. La programmation est mise à jour et actualisée quotidiennement.
www.citedesmetiers22.fr

Agenda de MARS

Travailler quand on est mineur.e, c'est possible ! **Mer 05**

Travailler en temps partagé : c'est quoi ? **Jeu 06**

Soirée témoignages : les métiers de médecin spécialiste et chirurgien-dentiste **Jeu 06**

Comment créer sa micro-entreprise ? **Ven 07**

Tout savoir sur les métiers de la pêche et des cultures marines ! **Mar 11**

CEP : osez le changement et concrétisez vos projets ! **Ven 14**

Devenir micro-entrepreneur libéral ! **Lun 17**

Comment trouver et financer sa formation professionnelle ? **Jeu 20**

Et si je changeais de métier ? **Ven 28**

Handicap et formation : être accompagné pour avancer et réussir ! **Lun 31**



le Vendredi 21 Mars à partir de 17h00.

Vous pourrez rencontrer les enseignants, visiter les locaux, poser vos questions, rencontrer d'autres parents...

Que vous soyez parents, amis de l'école, nouveaux arrivants, reprenez dès à présent cette date

et n'hésitez pas à en parler autour de vous !

<http://ecole-saintjoseph-landehen.fr/>

Contact : 02 96 30 04 40 - eco22.stjo.landehen@enseignement-catholique.bzh

RESTAURANT SCOLAIRE

🍴 Retour sur le repas self...

Tout d'abord les élèves de primaire de l'école Saint Joseph ont réalisé un travail sur l'équilibre alimentaire avec les enseignants.

Ensuite, chaque enfant prépare son menu sur une petite fiche en amont pour faciliter la préparation le jour « j » : les enfants doivent choisir une entrée, un plat et un dessert parmi les propositions du responsable du restaurant scolaire – Bruno.

Enfin, le jour du repas, les éléments des repas choisis sont disposés sous forme de self et les enfants doivent prendre ce qu'ils ont auparavant choisi, avec l'aide de l'équipe du restaurant scolaire.

Journée Libre-service

Self

Compose ton menu toi-même, avec les 5 couleurs, tu seras alors sûr d'avoir un menu équilibré, bon pour ta croissance et ta santé.

Les différents groupe d'aliments	
Fruits ou légumes crus	■
Viande, Poisson, Œufs	■
Fruits ou légumes cuits	■
Féculent (riz, pâtes, pomme de terre,...)	■
Fromage ou laitage	■

⚠ Maximum 2 couleurs pour les entrées et les dessert jusqu'à 3 pour le plat principal
Assure-toi d'avoir une fois chaque couleur dans ton menu.

Menu au choix

Classe :	<input type="checkbox"/>
Nom :	<input type="checkbox"/>
Prénom :	<input type="checkbox"/>
5 couleurs 2 couleurs maximum pour l'entrée jusqu'à 3 couleurs pour le plat principal 2 couleurs maximum pour le fromage et dessert	
Entrée :	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>
Plat Principal :	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>
Fromage et dessert :	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>



Entrées	<ul style="list-style-type: none"> Carottes râpées ■ Œuf mayonnaise ■ Macédoine de légumes ■ Salade de pâtes ■
Viande	<ul style="list-style-type: none"> Escalope de porc sauce charcutière tomate ■
Féculent	<ul style="list-style-type: none"> Pâtes torti ■
Légumes	<ul style="list-style-type: none"> Haricots verts ■
Fromage	<ul style="list-style-type: none"> Comté ■
Desserts	<ul style="list-style-type: none"> Brownie (gâteau au chocolat) ■ Fromage Blanc ■ Compote pomme fraise ■ Poire ■



 **Portes ouvertes au Restaurant Scolaire**
le vendredi 21 mars de 16h30 à 18h

Vous pourrez visiter les locaux,
rencontrer le personnel et poser vos questions

Menus du mois de mars 2025

	Lundi 03		Mardi 04		Jeudi 06		Vendredi 07
FT LVC VPO FT C PL	Potage Dubarry omelette aux pommes de terre yaourt	C FR VPO LVC FT C	Salade de chou rouge aux pommes de terre et mimolette Rôti de porc Carottes p.d.terre Fruit	LVC VPO LVC FT FR C	Soupe de tomate vermicelle Emincé de bœuf à la mexicaine Quinoa Fromage blanc au kiwi	FT FR VPO LBC FT PL	Salade de lentilles aux dés d'emmental Filet de lieu sauce dieppoise Haricots verts Semoule au lait
	Lundi 10		Mardi 11		Jeudi 13		Vendredi 14
LVC VPO FT PL LVC	Betteraves mimosa Paupiette de dinde sauce champignons Pâtes torti Yaourt aux fruits	LVC FT VPO FT FR C LVC	Soupe de pois cassés Tartiflette Salade Compote et biscuit	LVC FT VPO LVC FT FR C	Soupe de légumes Carbonnade de bœuf Petits pois carottes Fromage Fruit	LVC C VPO FT PL	Salade d'haricots verts et céleri rémoulade Filet de colin sauce dugléré P.d.terre vapeur Crème au chocolat
	Lundi 17		Mardi 18		Jeudi 20		Vendredi 21
C FT PL VPO C PL	Salade Coleslaw Hachis parmentier Salade Cup cake	FR FT C VPO LVC FT C	Toast au chèvre sur salade Escalope de poulet Gratin dauphinois de blettes et p.de terre Fruit	C LP FT LVC LP PL	Salade Luce Lasagnes aux légumes Petits suisses	VPO VPO LVC FT FR C	Oeuf macédoine Blanquette de poisson P. de terre et Chou fleur Fromage blanc aux fruits rouges
	Lundi 24		Mardi 25		Jeudi 27		Vendredi 28
C FT VPO FR PL LVC	Carottes râpées Spaghettis Carbonara Emmental râpé Compote de fruits	LVC FT VPO LVC FT PL	Soupe tomate vermicelle Steak haché Sauce tomate Frites Crème caramel	C PL VPO FT C FR C	Concombre alpin Brandade de poisson Salade Fromage Fruit	FT C VPO LVC FT PL	Taboulé Roti de dinde sauce crème Haricots verts Tiramisu
	Lundi 31						
C VPO FT LVC PL	Betteraves râpées Emincé de poulet au curry Boulghour et légumes curry Crème vanille						

AIDE A L'ACCESSION SOCIALE A LA PROPRIETE



Critères d'éligibilité à l'aide de Lamballe Terre & Mer
(applicables pour l'année 2025)

Pour toutes les communes de LAMBALLE TERRE & MER

I – AIDE AUX PARTICULIERS ACHETANT UN TERRAIN, UN LOGEMENT

NEUF OU ANCIEN AU TITRE DE RESIDENCE PRINCIPALE

A. Présentation de l'aide

Lamballe Terre & Mer octroi une aide financière de 3 000 € ou 2 000 €

B. Les bénéficiaires

- Première acquisition : **ne jamais avoir été propriétaire** pour tous les occupants du logement.

Niveau de ressources pour les occupants plafonné : le revenu fiscal de référence N-2 ou N-1 (le plus favorable) ne devra pas excéder les plafonds

Nombre de personne(s) à composant le ménage	Aide de 3 000 €	Aide de 2 000 €
	Plafonds de l'aide à l'accession de Lamballe Terre & Mer Plafond PSLA	Plafonds de l'aide à l'accession de Lamballe Terre & Mer Plafond PSLA
	Revenu fiscal de référence	Revenu fiscal de référence
1	33 479 €	36 827 €
2	44 710 €	49 181 €
3	53 766 €	59 142 €
4	64 910 €	71 401 €
5 et +	76 357 €	83 992 €

C. Quels types d'opérations Lamballe Terre & Mer aidera ?

- Achat d'un terrain : prix maximum qui ne pourra pas excéder 35 000 € (hors frais de notaire ou agence immobilière) ou surface qui ne pourra pas excéder 600 m².
- Achat d'un logement neuf ou ancien à usage d'habitation principale situé sur le territoire de Lamballe Terre & Mer

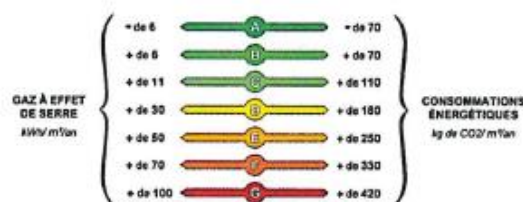
Les Acquisitions doivent être impérativement actées chez le notaire dans l'année civile 2025.

Les donations ne sont pas éligibles à la subvention.

Les acquéreurs doivent impérativement contracter un prêt immobilier pour l'acquisition du bien.

D. Eco-conditionnalité :

- Pour un logement ancien, atteindre une performance énergétique d'au maximum 180 kwep/m²/an ainsi qu'une prise en compte des émissions de gaz à effet de serre de 30 kg CO₂/ m²/an après travaux éventuels et faire certifier son projet par l'ALEC.



E. Logement vacant :

- Prime de 1 500 € supplémentaire si le logement est vacant depuis plus de 2 ans.

II – QUAND ET COMMENT OBTENIR L'AIDE ?

La demande doit être déposée le plus tôt possible et au minimum trois semaines avant la signature de votre acte d'acquisition du logement ou du terrain.

Les demandeurs devront remplir une demande d'aide à partir du formulaire à retirer auprès de Lamballe Terre & Mer Site de Saint Alban, service Habitat (22400) Rue Christian de la Villéon.

L'aide de Lamballe Terre & Mer sera versée après signature de l'acte d'acquisition du terrain ou du logement.

Pour un logement ancien, l'aide sera versée après la réalisation des travaux permettant au logement d'avoir des consommations énergétiques inférieures ou égales à 180 KW/m² sur présentation des factures correspondant aux devis. Le demandeur devra faire certifier son projet par l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays de St Brieuc.

CONTACTS : afin de finaliser votre projet d'accession à la propriété, vous pouvez trouver un conseil gratuit auprès de différents organismes

- ALEC : au 02.96.52.15.70
- ADIL des Côtes d'Armor : au 02 96 61 50 46
- Le service habitat de Lamballe Terre & Mer – 02 96 32 96 66

EN BREF

➤ **RONDES de la Société d'Assistance pour le Contrôle des Populations Animales :** Conformément à la loi, la population est informée que des « rondes » concernant les animaux en divagation, seront effectuées sur la Commune par SACPA au cours des mois de mars et avril 2025.

➤ **Le GRETA-CFA des Côtes d'Armor** propose des formations tout au long de l'année dans les secteurs du tertiaire, bâtiment et métiers d'art, les télécom et la sécurité, le service à la personne ou l'enseignement général, ...

Informations sur le site : greta-bretagne.ac-rennes.fr ou au 02 96 61 48 54

➤ **Les Compagnons du Devoir et du Tour de France :** pour accompagner les jeunes en quête d'orientation et les personnes souhaitant se reconverter professionnellement, les Compagnons du Devoir organisent leur journée portes ouvertes au sein de leur maison - 25 rue de Verdun -22950 TREGUEUX- **le 22 mars 2025.**

➤ **Reconnaissance des pertes de récoltes apicoles subies à la suite des intempéries au printemps 2024 :** la date de dépôt de demande d'indemnisation est fixée au 15 mars 2025. Informations en mairie.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Commercialisation de la fibre

Comme annoncée lors des vœux, la commercialisation de la fibre avance.

En effet, en plus de la partie sud du territoire, une partie du nord va être très prochainement commercialisable. - les points verts sur la carte de Megalis : <https://mega.bzh/fibre->

Pour ceux qui ne peuvent pas consulter la carte sur le site, sont disponibles à la commercialisation les rues et lieu-dit suivants :

- | | | |
|--------------------------|-----------------------------|------------------------|
| - La Croix Rouge | - rue de la Fontaine | - Le Bois Noé |
| - Le Grand Clos | - Impasse de la Forge | - La Noé de Mauny |
| - rue de la Motte | - Place du Bourg | - La Métairie de Mauny |
| - rue de Maroué | du 14 au 18 et du 3 au 11 | - La Maison de Mauny |
| - rue des Artisans | - rue de Mauny | - Le Moulin de Mauny |
| - rue des Ajoncs d'Or | - rue du Joncheray | - Mauny |
| - Le Château | - rue des Saules | - Belleville |
| - La Chauvais | - allée du Joncheray | - Chabucet |
| - L'Herminière | - impasse du Joncheray | - Ragadin |
| - Péminier | - rue des roseaux du 2 au 6 | - Les Meurtiaux |
| - Allées des Ajoncs d'Or | - La Rosée | - Le Rocher |
| - rue de Péminier | - Le Havre | - Le Clos Marqué |
| - rue des Hortensias | - Le Tertre | - Cabra |
| - rue des Lilas | - La Lande Moy | |

Les Fournisseurs d'Accès Internet - FAI- sont à même de vous solliciter pour une prise de rendez-vous à compter du 8 mars 2025. A l'édition de la gazette, seuls Orange et SFR se sont signalés en mairie. Ces fournisseurs ont missionné chacun un représentant en porte à porte.

Orange tiendra un stand d'information sur la Place du bourg de Landéhen, les 4 et 5 mars 2025 de 10h30 à 17h30.

Il n'y a pas de monopole d'un FAI pour proposer la fibre et chacun est libre de passer maintenant ou plus tard à la fibre. Si passage à la fibre, le client est libre de choisir le besoin qui lui correspond (potentiellement possible de ne prendre que le téléphone) sachant qu'à moyen terme la fibre sera le seul réseau filaire puisque Orange a décidé d'arrêter à l'horizon 2030 le réseau cuivre.

Les FAI ne sont pas autorisés à solliciter l'autre partie du territoire, qui est encore en phase de vérification des installations.

CITY ALL Application mobile

La Mairie vous informe sur votre téléphone portable

→ Être alerté en temps réel, s'informer



DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE
DE **LANDEHEN**

La mairie vous
informe en temps réel
sur votre Smartphone

- Alertes notification
- Actualités
- Événements



Retrouvez toute l'information
locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll**
puis sélectionnez votre ville



Landéhen, de la Résistance à la Victoire

Pré-vente du livre jusqu'au 7 mai 2025 inclus

Nom, Prénom
Adresse :
Tél. :
Mail :

Nombre souhaité :x 24 € = par chèque à l'ordre du Trésor Public ou

espèces - à remettre à **Bibliothèque L@ndéhen ou Mairie, 7 place du Bourg 22400 Landéhen - 0296300321**

Mme le Maire vous informe : "Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique aux fins de la gestion de la prévente et vente de l'ouvrage Landéhen de La Résistance à la Victoire 1939-1945". Les destinations des données sont : le personnel du service administratif et le trésor public. Les données sont conservées en base active à compter du paiement de l'ouvrage et pendant une durée de 1 an. Au-delà de cette durée, les données feront l'objet d'un archivage dans les conditions prévues par les dispositions relatives aux archives publiques ainsi que dans le respect des dispositions du code de la santé publique. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement, exercer votre droit à la portabilité ou encore à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez consulter le site CNIL.FR pour plus d'information sur vos droits. Vous pouvez exercer ces droits auprès de la mairie de Landéhen par courrier à cette adresse : 7 place du Bourg - 22400 Landéhen ou par mail à cette adresse : mairiedelandehen@wanadoo.fr. Le Délégué à la Protection de la commune de Landéhen est joignable à cette adresse : cil@cdg22.fr. Vous pouvez également adresser tout réclamation à la CNIL."

24€

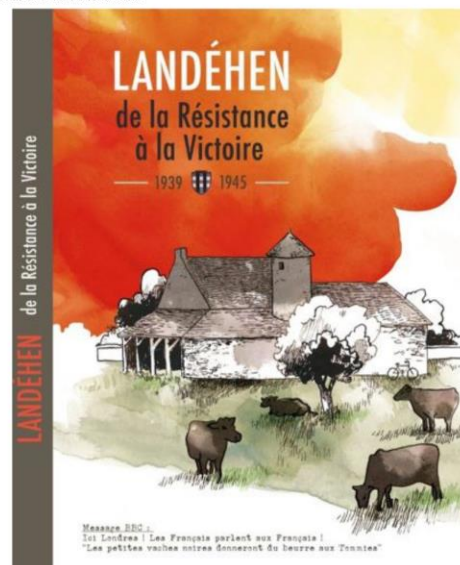
au lieu de ~~26 €~~

En 1940, le pays est sous l'Occupation allemande. La Bretagne est progressivement envahie par des Allemands sûrs de leur victoire, de leur suprématie, de leur légitimité. Ils investissent en maîtres la commune de Landéhen.

Mais c'était mal connaître les gens du pays, ces Bretons qui, par le passé, ont montré à maintes reprises qu'ils avaient à cœur de défendre leurs terres, leurs droits, leurs valeurs avec tout le courage, la pugnacité, l'acharnement qui les caractérisent.

Portés par un élan patriotique, les hommes et les femmes désireux de reconquérir leurs biens, leur identité, leur patrie savent que cette mission aux multiples dangers peut leur coûter la vie.

Une fois la paix retrouvée, se pourrait-il que le chemin de la réconciliation franco-allemande commence à Landéhen ?



La cabine à livres : entre chaos et magie !



Ah, la cabine à livres ! Ce lieu enchanteur où l'on espère trouver des histoires captivantes. Mais attention, si elle est en désordre, c'est le chaos littéraire assuré !

Imaginez : vous ouvrez la porte et vous êtes accueilli par un champ de bataille de livres. On dirait que Shakespeare a décidé de faire la sieste au milieu d'un roman policier ! Trouver le bon livre devient une quête épique. "Ah, le roman que je cherchais... oh non, un manuel de jardinage !"

Garder la cabine rangée, c'est comme faire du yoga pour les amoureux des livres. Un peu d'ordre transforme ce coin de lecture en un havre de paix. Alors, la prochaine fois que vous y allez, pensez à ranger un peu : vos livres vous remercieront en chuchotant, "Prends-moi, je suis une histoire incroyable !"

Relevé du radar pédagogique

➤ Du 09 septembre 2024 au 09 janvier 2025, le radar pédagogique était positionné sur la route de la Ville Commault. Les données relevées sur la période sont les suivantes :

↪ 6 475 véhicules entrants (venant de la Ville Commault)

96.88 % sont sous les 80 km/h dont 83.88 % sont sous les 70 km/h - vitesse moyenne : 48.37 km/h

↪ 10 874 sortants (allant vers La Ville Commault)

93.99 % sont sous les 80 km/h dont 73.23 % sous les 70 km/h – vitesse moyenne : 51.16 km/h

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES



A LA UNE

MISSION ARGENT DE POCHE

Tu as entre 15 et 17 ans ? Tu souhaites te faire un peu d'argent de poche tout en profitant d'une première expérience dans le monde du travail ? Rejoins le dispositif Mission Argent de poche proposé par Lamballe Terre & Mer !

En participant à cette initiative menée par la Structure Info Jeunes (SIJ) de Lamballe Terre & Mer, tu pourras effectuer, entre le 30 juin et le 29 août 2025, différentes missions sur plusieurs demi-journées dans les mairies et les services de Lamballe Terre & Mer (animation, classement, peinture, petit bricolage...) en contrepartie d'une indemnisation de 15 € par mission.

Des missions qui te permettront de créer du lien, d'enrichir ton CV ou de confirmer un projet de formation. Le tout en étant accompagné par une équipe d'informateurs jeunesse qualifiés.

Pour participer, tu dois :

- Avoir entre 15 et 17 ans
- Habiter sur le territoire de Lamballe Terre & Mer
- Retirer, dès le 1^{er} mars, un dossier d'inscription auprès de la SIJ ou dans les mairies du territoire
- Déposer ce dossier complet à la SIJ entre le 17 mars et le 30 avril

INFOS PRATIQUES

UN NOUVEAU PORTAIL POUR LES FAMILLES

Le portail famille utilisé pour la gestion des inscriptions en Accueils de Loisirs 3-11 ans ou pour les animations Ados évolue ! Courant mars, le service Enfance-Jeunesse de Lamballe Terre & Mer se dotera d'un nouvel outil, plus ergonomique et convivial. Cette version offrira, entre autres nouveautés, une plus grande facilité d'accès aux inscriptions (notamment celles des fratries) ou une « Foire Aux Questions » (FAQ) pour répondre à vos interrogations les plus courantes. Vous y retrouverez la programmation des animations Ados, les séjours proposés lors de la période estivale et de nombreuses informations utiles.

Vous aviez déjà un compte famille ? Vos informations enregistrées (dossiers, factures...) et vos inscriptions réalisées sont conservées. Et si vous souhaitez créer un compte ou procéder à une nouvelle inscription, rapprochez-vous du service Enfance-Jeunesse au 02 96 50 59 54 ou enfance-jeunesse@lamballe-terre-mer.bzh



DES STAGES DE NATATION À LA PISCINE

Durant les vacances de printemps - du 7 au 21 avril - La Piscine, Centre aquatique communautaire situé à Lamballe-Armor, propose des stages de natation à destination des enfants de 6 à 12 ans. A raison de 5 séances, sur l'une des deux semaines de vacances scolaires, les débutants et débutants + (test de niveau obligatoire) pourront prendre confiance et progresser.

*Stage de 5 séances, de 9h à 9h45 - Tarif : 41€/stage
Renseignements et inscriptions à l'accueil de La Piscine
ou par téléphone au 02 96 50 13 80.*

CÉLÉBRER LA CULTURE BRETONNE

Les ensembles de musiques traditionnelles du Conservatoire de Lamballe Terre & Mer vous convient à un grand Fest-noz, en présence de *Terti-Tertan*, groupe invité pour l'occasion. Un événement festif et musical, à mettre sous le pied de tous les amoureux de la culture bretonne !

Infos pratiques :

Samedi 22 mars 20h30, Salle Koroll à Sévignac.



PASS COMMERCE ARTISANAT, UN COUP DE POUCE POUR SE LANCER !

En soutien au développement du commerce local et de l'artisanat sur le territoire, Lamballe Terre & Mer accompagne la mise en œuvre du Pass Commerce Artisanat. A destination des commerçants et artisans, cette subvention intervient dans le cadre d'investissement à la création, au développement ou à la reprise d'entreprise et peut venir financer les investissements matériels, immobiliers et/ou numériques. La subvention, cofinancée par la Région Bretagne, se calcule comme suit : 30% des investissements subventionnables, plafonnés à 25 000 euros HT, sous la forme d'une subvention d'un montant maximal de 7 500 euros.

Pour tout renseignement : Lamballe Terre & Mer - conomie@lamballe-terre-mer.bzh

Y'A PAS D'ÂGE POUR APPRENDRE !

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des professionnels et professionnelles de la petite enfance, les équipes des RPE (Relais Petite Enfance) de Lamballe Terre & Mer proposent une Semaine de Formation Continue en collaboration avec les organismes référencés par l'institut IPERIA. Profitez de vos heures de formation et venez accroître vos compétences !

Au programme, 3 thématiques, pour des formations allant de deux à trois jours :

- L'éveil des enfants sous toutes ses formes
- Certificat sauveteur secouriste du travail (initial)
- Comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le cerveau de l'enfant

Vous souhaitez en savoir plus ? Rapprochez-vous du RPE de votre secteur ou contactez le service Petite enfance au 02 96 50 08 56 ou service-petite-enfance@lamballe@terre-mer.bzh.

IL VA Y AVOIR DU SPORT

Parce que le sport est un formidable vecteur de rassemblement, Lamballe Terre & Mer soutient les clubs sportifs dans l'organisation de leurs événements d'envergure nationale, régionale ou départementale. Alors au printemps, venez partager des émotions sportives et encourager les associations du territoire !

De mars à mai, vos équipements sportifs communautaires accueillent des sportifs locaux : twirling bâton, badminton, futsal, tennis de table ou roller vous attendent à la Halle des Sports du Liffré et au Complexe sportif du Penthièvre. Des événements en entrée libre, pour partager en famille ou entre amis toutes les émotions du sport !

Programme complet sur www.lamballe-terre-mer.bzh

RENTREE 2025 - TRANSPORTS SCOLAIRES : DEMANDE DE CREATION DE POINT D'ARRET

Pour la rentrée 2025, vous avez besoin d'un point d'arrêt au transport scolaire pour votre enfant, près de chez vous ?

Envoyez votre demande, par courrier, à la mairie de votre domicile

avant le 23 mai 2025.

Celle-ci sera étudiée par votre commune et par Lamballe Terre & Mer en fonction de différents critères (existence du circuit, desserte possible dans les 2 sens...). Votre commune vous informera de la création ou non de ce point d'arrêt durant l'été.

AVEC OU SANS SAC ?

Nous avons deux poubelles, une avec un couvercle marron destinée aux ordures ménagères et une avec un couvercle jaune consacrée au recyclage.

Dans la poubelle marron, pour des raisons d'hygiène et pour la sécurité de nos agents, les déchets doivent être déposés en sacs.

En revanche, dans la poubelle jaune, les emballages doivent être mis en vrac. En effet, les sacs empêchent la séparation des déchets recyclables au centre de tri, et les déchets en sac sont systématiquement réacheminés vers un incinérateur.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter les ambassadeurs du tri de Lamballe Terre & Mer : preventiondechets@lamballe-terre-mer.bzh

LES DECHETS DE JARDIN, UNE RESSOURCE ?

Tontes de pelouse, tailles de haies, feuilles mortes... trouveront une meilleure utilité dans votre jardin qu'à la déchèterie ! En effet, tous ces éléments peuvent être utilisés en paillage, que ce soit au pied de vos arbres, haies ou arbustes, ou sur votre potager.

Le saviez-vous ? Un bon paillage permet d'éviter cinq arrosages et dix heures d'entretien du jardin !

Pour le mettre en œuvre rien de plus simple : Lors de la tonte de votre pelouse, épandez au sol vos feuilles mortes et/ou tailles de haies fraîches (d'un diamètre inférieur ou équivalent à votre auriculaire), passez la tondeuse dessus et c'est prêt : votre paillage est dans le panier de la tondeuse, il ne vous reste plus qu'à l'épandre au pied de vos plantations.

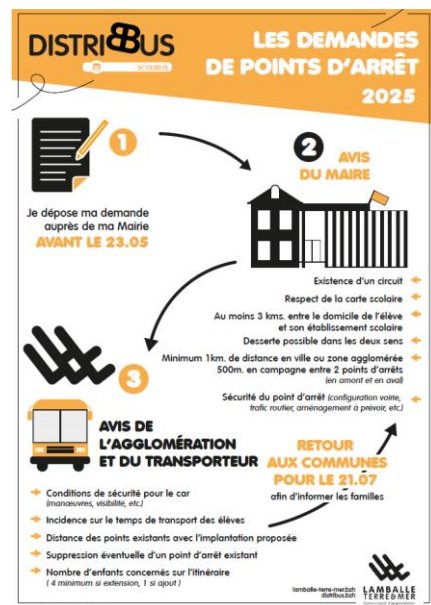
En Bretagne la pelouse pousse vite ! Pensez à la tonte mulching : pas de ramassage, une meilleure résistance à la sécheresse, moins de mousses ou d'herbes indésirables viendront en concurrence de votre joli gazon.

ACCOMPAGNEMENT DANS LA CREATION DE HAIES BOCAGERES ET DE PETITS BOISEMENTS

Vous souhaitez planter ou restaurer une haie bocagère ? Créer un petit boisement ? Planter un talus ? Lamballe Terre & Mer peut vous accompagner techniquement et financièrement.

La création de haie et de talus est ouverte à tous (agriculteurs, particuliers...), sous certaines conditions :

- Avoir un projet en cohérence et en lien avec le parcellaire agricole ;
- Réaliser un linéaire minimum de 100 m pour la plantation d'une haie ou 50 m pour la création d'un talus
- S'engager au maintien et à l'entretien des aménagements bocagers mis en place ;
- Suivre une demi-journée de formation organisée par Lamballe Terre & Mer sur la taille des jeunes arbres (gratuit).



Les travaux bocagers bénéficient de financements Breizh Bocage et comprennent : les travaux de sols, la plantation, la fourniture et la pose des protections gibiers, le paillage, l'entretien sur 4 ans et la première taille de formation.

Lamballe Terre & Mer accompagne également la création de petits boisements diversifiés (composés de plusieurs essences de feuillus), inférieurs à 3ha.

Pour connaître les conditions d'éligibilité, les financements possibles ou échanger sur votre projet, vous pouvez contacter Lamballe Terre & Mer : environnement@lamballe-terre-mer.bzh ou 02 96 50 54 72

L'INFO ENVIRONNEMENT DU MOIS

Lamballe Terre & Mer, « Territoire engagé pour la nature », vous accompagne dans la préservation de la biodiversité. Découvrez chaque mois une information environnement pour sensibiliser chacun au milieu naturel qui nous entoure.

NOURRIR LES OISEAUX EN HIVER : UN GESTE ESSENTIEL POUR LEUR SURVIE

L'hiver peut-être une période difficile pour les oiseaux. En raison du froid et de la rareté de la nourriture, ils peuvent avoir du mal à trouver suffisamment de ressources alimentaires. Nourrir les oiseaux en hiver est un geste simple, mais important, qui peut les aider à traverser cette saison.

Voici quelques conseils pour bien les nourrir et leur offrir une alimentation adaptée :

> Quelle nourriture donner ?

Privilégiez une alimentation de qualité. Evitez le pain dont les teneurs en sel et gluten peuvent être toxique pour les oiseaux.

Vous pouvez choisir diverses graines du commerce (tournesol, courge, cacahuète, maïs concassé...), en les prenant plutôt non-salées et non-grillées. Les boules de graisses peuvent être une bonne alternative, à condition d'être à base de graisse végétale et de préférence sans filet, pour éviter tout risque de blessures. Une solution plus économique consiste à utiliser les graines présentes dans les courges que vous consommez, comme le butternut, le potimarron, ou le potiron. La chair restante constituera un excellent complément en fibres et sucres pour les oiseaux.

> Comment les nourrir ?

Il est recommandé de nourrir les oiseaux avec des petites quantités à renouveler plus régulièrement afin de garantir la fraîcheur des graines. N'hésitez pas à multiplier les points de nourrissage pour éviter une concentration trop importante d'oiseaux en un même point et limiter les risques de transmission de maladies. Pour leur sécurité, placez tout aliment à minimum 1,50 m du sol pour éloigner les chats. Lorsque c'est possible, évitez d'installer les points de nourrissages proches de fenêtres afin d'éviter que les oiseaux ne s'y cognent.

> Sur quelle période les nourrir ?

Le nourrissage est conseillé uniquement en période de froid, lorsque les températures sont inférieures à 5°C, en général entre novembre à mars.

Lorsque les températures se font plus douces, il est temps d'arrêter. Plutôt que de cesser brutalement, réduisez les quantités petit à petit sur une dizaine de jours, afin que les oiseaux s'habituent à chercher d'autres ressources alimentaires.

Il peut être tentant de prolonger ce nourrissage, mais il ne faut pas oublier que ce geste doit être un complément à leur alimentation dans la nature et non un substitut. De plus, cela peut avoir des effets néfastes sur les oiseaux : carences en protéines pendant la période de reproduction et d'élevages des jeunes, oiseaux rendus dépendants de l'humain, les empêchant de se nourrir seul, risques accrus de maladies au niveau des mangeoires, ...

Si vous retrouvez un oiseau mort sous votre mangeoire, retirez toute nourriture et désinfectez soigneusement la mangeoire. En cas de doute, contactez SOS Faune Sauvage au 07 78 07 11 23 (disponible 7j/7).

AGENDA

Sam. 01/03 - Forum de l'emploi saisonnier

Rencontrez des professionnels de l'animation, la grande distribution, l'agro-alimentaire, le tourisme et postulez !

Salle Pierre Lanoë, Lamballe-Armor



Mer. 05/03 - Anim' & vous – La Boussole : Danse en duo

Atelier parents-enfants, de 4 à 11 ans, proposé par La Boussole, Centre social intercommunal. Nathalie Vallée, professeure de danse au Conservatoire de Lamballe Terre & Mer, vous propose de venir bouger ensemble et découvrir la danse comme un moyen pour communiquer autrement. De 9h à 9h45 (4-6 ans), de 10h à 10h45 (6-8 ans) et de 11h à 11h45 (8-11 ans). Foyer rural de Jugon-les-Lacs, place de la poste 22270 Jugon-les-Lacs - Gratuit sur inscription au 06 20 86 00 74



Mer. 12/03 - Structure Info Jeunes : C'est quoi ton métier ? Les métiers artistiques

Artistes, techniciens, médiateurs, programmeurs...Viens rencontrer de nombreux professionnels et prendre des infos sur les différents diplômes. *Quai des rêves à Lamballe- Armor, de 14h30 à 16h.*

Mer. 19/03 - Structure Info Jeunes : Pass'Engagement

Proposé par la SIJ, pour présenter le Pass'Engagement porté par la caf et le Conseil Départemental des Côtes d'Armor. Ce dispositif te permet de financer un projet personnel (BAFA, permis de conduire...) en t'engageant auprès d'une association. Viens en savoir plus lors de cet atelier.

SIJ de Lamballe-Armor, de 14h30 à 15h30.

Mer. 26/03 - Structure Info Jeunes : Mission Argent de poche

Mission Argent de poche revient cette année encore ! Tu as de 15 à 17 ans ? Viens prendre des renseignements lors d'un atelier de présentation.

SIJ de Lamballe-Armor, de 14h30 à 15h30 et dans les espaces Jeunes durant



les vacances d'avril.

Sam. 22/03 - Jardinage au naturel

Démarrer son potager en mars : que semer et comment ?

Herbarius, Lamballe-Armor, Planguenoual / De 15h à 17h30 / Gratuit / Places limitées, sur inscription : 06 03 43 25 28 ou f.goulley@herbarius.net

Inscriptions ouvertes uniquement aux personnes résidant sur l'agglomération de Lamballe Terre & Mer

Dim. 30/03 - Jardinage au naturel

Plus besoin de terreau avec mon compost ! Comment utiliser son compost pour les semis ? Astuce : réussir ses semis de pleine terre avec tonte et compost sans retourner le sol.

Jardin du Clos, Plédéliac / De 15h à 17h30 / Gratuit / Places limitées, sur inscription : 07 88 51 78 75 ou lejardinduclos@gmail.com

Inscriptions ouvertes uniquement aux personnes résidant sur l'agglomération de Lamballe Terre & Mer



Bibliothèque L@ndehen :

Mars : Le printemps des poètes



Ô printemps ! bois sacrés ! ciel profondément bleu !
On sent un souffle d'air vivant qui vous pénètre,
Et l'ouverture au loin d'une blanche fenêtre ;
On mêle sa pensée au clair-obscur des eaux ;
On a le doux bonheur d'être avec les oiseaux
Et de voir, sous l'abri des branches printanières,
Ces messieurs faire avec ces dames des manières.

26 juin 1878
Victor Hugo

FERMETURE de l'ESPACE du 20/02 au 11/03 sauf le 8/03 pour le café lectures

Sam.8
mars
9h15

Café lectures

Partages et échanges sur les auteurs...
événement national "Les Nuits de la lecture" :



Jeudi 20
mars
10h15

RDV des bout'choux :

- Animation avec les enfants 0-3 ans - gratuit
- Chacun apporte son ours en peluche favori



Mercredi
13h30/15h
7€ le cycle

Ateliers Enfants : Créatif sur la poésie Sur inscription

- 12/03: Biblio-créatif
- 19/03: Biblio-créatif
- 26/03: Biblio-créatif



Contact : Laëtitia Lamé, animatrice,
02.96.30.31.66 ou bibliothequelandehen@gmail.com
site : www.landehen.fr

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

LANDEHEN BASKET BALL

* SAMEDI 01/03/2025

- 13h : Landéhen BB contre Loudéac (U11F)
- 14h15 : Landéhen BB contre Loudéac (U11G)
- 16h : Landéhen BB contre West Emeraude (U18F)
- 18h : Landéhen BB contre Plessala (U18G)



* VENDREDI 07/03/2025

- 21h : Landéhen BB contre Plémet (Séniors Filles)

* SAMEDI 08/03/2025

- 13h : Landéhen BB contre Uzel (U9F)
- 14h15 : Landéhen BB contre Quintin (U11F)
- 15h30 : Landéhen BB contre Ploufragan (U11G)
- 17h : Landéhen BB contre Broons (U13G)
- 18h30 : Landéhen BB contre AL St Brieuc (U15F)

* VENDREDI 21/03/2025

- 21h : Landéhen BB contre Plaintel (Séniors Gars)

* SAMEDI 22/03/2025

- 12h30 : Landéhen BB contre Yffiniac (U9G)
- 13h45 : Landéhen BB contre Trégueux/Langueux (U9F)
- 15h : Landéhen BB contre Trégueux/Langueux (U13F)
- 16h45 : Landéhen BB contre Lamballe (U18G)
- 18h45 : Landéhen BB contre Hénon (U18F)

* VENDREDI 28/03/2025

- 21h : Landéhen BB contre Plouézec/Paimpol (Séniors Filles)

* SAMEDI 29/03/2025

- 13h30 : Landéhen BB contre Hénon (U11F)
- 14h45 : Landéhen BB contre Ploumilliau (U13F)
- 16h30 : Landéhen BB contre Loudéac (U13G)

CLUB DES AINES

Activités de mars

Lundi 03 : Jeux de tarot

Jeudi 13 : 14 h, club : jeux de société, jeux de cartes, jeux de boules bretonnes suivi du goûter.

Lundi 17 : Jeux de tarot

Vendredi 21 : 14 h, marche mars bleu à Andel Salle Méridel

Samedi 22 : **Concours de boules ouvert à tous**
Inscription à 14h, début du concours : 14h30
Doublettes formées - 3 parties aux points, parties gagnées.

Mercredi 26 : Participation finale de belote à 8h30 Ploeuc sur Lié, avec repas.

Jeudi 27 : 14 h, club : jeux de société, jeux de cartes, jeux de boules bretonnes, suivi du goûter.

7ème Course Nature
26.04.25 de Landéhen
Parking de la Salle des Fêtes
Organisation : LEC - Landéhen Endurance Club
Inscriptions sur <http://www.klikego.com>

Renseignements : 06 21 74 30 76 - 07 82 40 49 00
Endurance Landéhen
Mail : landenduranceclub@laposte.net

Marche : 15 km et 9 km - Départs entre 14h et 15h
Inscriptions sur place - Tarif : 4€
dont 2€ reversés à l'Association "Les Enfants de Feu"

Course : 20 km - Départ : 16h45 - Tarif : 14€ (16€ sur place)
Course : 15 km - Départ : 17h00 - Tarif : 10€ (12€ sur place)
Course : 9 km - Départ : 17h15 - Tarif : 8€ (10€ sur place)

 Groupama
la vraie vie s'assure ici

 Carrefour
market
Lamballe

 TECARMOR
AUTOMATISME D'ELEVAGE DEPUIS 1994

ANNONCES ET COMMUNIQUÉS

Objets trouvés : 1 atèle le 04/02 rue des Bleuets

DIMANCHE 16 MARS 2025 de 9h30 à 13h30
INAUGURATION - PORTES OUVERTES de "La Maison Escargot"
4 rue de Penthièvre à Plédéliac

- Dès 9h30 : accueil autour d'un café.
- À 11h30 : inauguration des travaux

Toute la matinée, visites guidées des locaux, rencontres.
La clôture de cette cérémonie se fera autour d'un cocktail.



DIMANCHE 16 MARS 2025
DEFILE DE MODE
Au profit de l'Association Vaincre la Mucoviscidose
14h30 à la Salle des fêtes de Landéhen
Entrée : 8 €
Contact : Christèle LE ROY 06.72.65.79.54

Se faire dépister, un geste essentiel !

Le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) de Bretagne vous rappelle pourquoi il est important de se faire dépister

Le cancer colorectal est un cancer fréquent dans la population (2^e cancer chez la femme et 3^e cancer chez l'homme en termes de fréquence) qui reste associé à une mortalité élevée en l'absence de diagnostic précoce.

Le dépistage permet de repérer un polype avant qu'il n'évolue en cancer ; il permet également la détection précoce du cancer, facilitant ainsi les traitements et augmentant les chances de guérison.

Détecté tôt, un cancer colorectal guérit 9 fois sur 10.

Dès 50 ans, un test de dépistage existe, à réaliser à domicile, tous les 2 ans

Ce test de dépistage consiste à rechercher dans les selles des traces de sang invisibles à l'œil nu.

Si vous avez entre 50 et 74 ans, vous êtes invité(e) tous les deux ans par courrier de l'Assurance Maladie à consulter votre médecin traitant ou votre pharmacien, qui vous remettra un test à réaliser chez vous. Même si vous n'avez pas reçu ce courrier, vous pouvez effectuer cette démarche.

Avant la remise du test, des questions vous seront posées sur vos antécédents personnels et familiaux, et sur la présence d'éventuels symptômes digestifs, afin de s'assurer que ce test vous concerne. En fonction de votre situation, d'autres modalités pourront vous être proposées. En cas de symptômes digestifs, il est recommandé de consulter votre médecin traitant.

Commandez votre test facilement en ligne !

Le test peut également être commandé en ligne sur le site monkit.depistage-colorectal.fr où un questionnaire déterminera si ce test est approprié pour vous selon vos antécédents.

Dans 97% des cas, le test est négatif et sera à refaire deux ans après.

En cas de positivité du test (3% des cas), vous serez orienté(e) vers un gastro-entérologue pour une coloscopie, un examen complémentaire qui permet de rechercher la cause de votre saignement.

Simple, rapide et gratuit, ce test peut vous sauver la vie



Le test consiste en un prélèvement unique au moyen d'un dispositif pratique et hygiénique, permettant de recueillir un très petit volume de selles. Le kit inclut une fiche d'identification à compléter, ainsi qu'une enveloppe T pour l'expédition gratuite du test et de la fiche d'identification au laboratoire d'analyses médicales dont les coordonnées sont indiquées sur l'enveloppe.



Hommes et
Femmes
50 à 74 ans

Dépistage du cancer colorectal



Vous recevrez votre invitation dans votre boîte aux lettres.

Les relances sont accessibles sur votre compte Ameli, s'il est activé.



Les résultats du test vous seront envoyés par SMS si votre numéro de portable est renseigné sur la fiche d'identification, ou par la Poste, dans le cas contraire.

Les résultats vous seront transmis ainsi qu'à votre médecin traitant. Le test et son analyse sont pris en charge à 100%, sans avance de frais. La consultation chez le médecin traitant est également remboursée dans les conditions habituelles par la Caisse d'Assurance Maladie et la complémentaire santé, de même que la coloscopie en cas de test positif.

Pour plus de renseignements, contactez le CRCDC Bretagne:

Antenne 22
02.96.60.83.00

✉ antenne22@depistage-cancer.bzh

Antenne 29
02.98.33.85.10

✉ antenne29@depistage-cancer.bzh

Antenne 35
02.99.30.40.10

✉ antenne35@depistage-cancer.bzh

Antenne 56
02.97.40.29.39

✉ antenne56@depistage-cancer.bzh



Vous n'avez pas reçu votre invitation au dépistage organisé ?

Appelez votre Caisse d'Assurance Maladie :
CPAM : en composant le 3646
MGEN : en formant le 3676
MSA : aux numéros habituels

Assurez-vous que vos coordonnées sont à jour auprès de l'Assurance Maladie pour recevoir toutes les communications importantes.

site internet :
<https://depistage-cancer.bzh>

